

# Il quitte un directoire pour sa petite boîte

**JEAN-MARIE PETIT** Cet ancien DG de Mercer a mis à profit son carnet d'adresses pour monter son entreprise. Retour sur un parcours dédié aux assurances de personnes.

C'est bien connu : qui ne risque rien n'a rien. Un proverbe adopté par Jean-Marie Petit, 47 ans, ancien directeur général de Mercer et tout jeune chef d'entreprise de Pléiade conseils, spécialisée dans les ressources humaines et montée avec deux copains il y a à peine un an. Un pari d'autant plus audacieux que l'intéressé avait une situation professionnelle confortable. « J'étais très bien chez Mercer », au point même de se demander ce qu'il pouvait attendre de plus, si ce n'est la retraite.

## Se jeter à l'eau pour retrouver la liberté

À l'aube de la cinquantaine, ce féru de littérature a donc choisi de se jeter à l'eau, motivé par la perspective de retrouver le terrain et, surtout, une plus grande liberté. « Cela gomme tous les inconvénients liés à la gestion extrêmement lourde d'une entreprise. » Lucide, il ne regrette pas son statut de salarié, car, à un moment ou un autre, « la roue peut aussi tourner ». Jean-Marie Petit a fait de l'externalisation de la fonction RH, de la fidélisation des commerciaux ou encore du conseil en rémunération et avantages sociaux ses angles d'attaque auprès des entreprises. Il s'appuie sur un joli carnet d'adresses, fruit d'un parcours entièrement dédié aux assurances collectives.



EDOUARD CAUPEL

● **SON ÂGE** 47 ans ● **SA FORMATION** khâgne ● **SON MÉTIER** les assurances collectives ● **SA FONCTION** consultant

Après une prépa littéraire, Jean-Marie Petit découvre l'assurance par le plus grand des hasards : « C'est un monde que j'ignorais. J'avais beaucoup de clichés en tête, qui se sont vite effacés. » Il fait ses débuts chez GPA (groupe Generali), où il prend la responsabilité d'un service de prestations en assurances collectives. Ensuite, chez Faugère et

Jutheau (aujourd'hui Mercer), il encadre des technico-commerciaux et se forme à la technique : « J'ai eu la chance, en m'occupant des régimes sociaux des salariés de Kodak ou des Nouvelles Galeries, d'avoir l'un des plus beaux portefeuilles de la place. » Mais là encore, pas question de s'installer dans le confort.

## Pour assurer les personnes, il faut aimer les gens

Au bout de huit ans, Jean-Marie Petit rejoint les Assurances Saint-Honoré. Aux côtés de Pierre Donnersberg, le président, il participe à la création du département des assurances de personnes et s'occupe plus particulièrement des entreprises du secteur nucléaire. Quatre ans plus tard, il poursuit son chemin chez Cekar, dirigé par Philippe Carle. Le rachat du cabinet par Marsh lui offre une passerelle pour rejoindre Mercer.

Tout au long de sa carrière, Jean-Marie Petit a aiguisé toujours un peu plus sa passion pour les assurances de personnes : « Un domaine exigeant la polyvalence en droit et un réel intérêt pour les relations humaines. La relation avec un client suppose d'être présent dans toutes les strates de l'entreprise, de la direction générale au secrétaire de CE, en passant par les organisations syndicales. » Cette expertise lui sert de fil conducteur dans sa nouvelle aventure professionnelle. Et comme si le conseil aux entreprises ne suffisait pas à rassasier sa passion, Jean-Marie Petit est devenu membre fondateur d'une association, Air Privilège, qui propose aux pilotes d'avion un contrat perte de licence dont les cotisations ne sont pas versées à fonds perdu. D'autres produits sont en gestation, affirme cet alpiniste qui a horreur du vide... ●

MARIE CADOUX

## MOUVEMENTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, **CHRISTIAN HOMASSEL**, anciennement délégué général adjoint d'Apicil-Agira, exerce les fonctions de directeur général d'Ampli, mutuelle des professions libérales et indépendantes. Il succède à **CLAUDE-ARNOLD BOCCARA**, qui a pris sa retraite.

- **KARL-HEINZ JUNG**, récemment nommé directeur administratif et financier de Mondial assistance, rejoint le comité exécutif du groupe. ● **PAUL-ÉMILE LEROY**, 39 ans, vient de rejoindre Gras Savoye comme directeur du département entreprises et responsabilités civiles. Auparavant, il était directeur de clientèle chez Siaci. ● **JEAN-MICHEL COURTANT**, 38 ans, a pris en charge la direction du développement et des partenariats France d'Axa assistance. Auparavant, il était directeur commercial France. ● **ÉTIENNE GADECEAU**, directeur général adjoint d'Axa Sénégal, lui succède dans ses fonctions. ● **THIERRY MARSAUD** est devenu président-

directeur général du cabinet de courtage SACM. Il est assisté d'un directeur général délégué, **SERGE TKACZYK**. ● **CATHERINE COGNET** est nommée responsable de la branche dommages aux biens d'Axa Corporate Solutions à Paris. Auparavant, elle a occupé diverses responsabilités de souscription entreprises au sein d'Axa. ● Après la disparition récente de **JEAN LOSI**, fondateur et président de Progress, conseil en gestion des ressources humaines et recrutement de dirigeants, **ALAIN PRESTAT** a été nommé directeur général du cabinet. ●

RUBRIQUE ANIMÉE PAR MARIE CADOUX

mcadoux@largusdelassurance.com